

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE  
TENUE LE 11 JANVIER 2016  
AU BUREAU MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Payette, mairesse  
Monsieur Guy Rochette, conseiller au siège # 1  
Monsieur Alexandre Morin, conseiller au siège #2  
Monsieur Marc Boiteau, conseiller au siège #3  
Monsieur Brian Ross, conseiller au siège # 4  
Monsieur Bruce Wallace, conseiller au siège #5  
Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère au siège #6

Madame Dominique Payette, préside l'assemblée et madame Josée Desmeules agit à titre de greffière.

ORDRE DU JOUR :

- 01- Adoption de l'ordre du jour.
- 02- Adoption de procès-verbaux.
- 03- Mot de la mairesse.
- 04- Mot des conseillers.
- 05- Gestion administrative :
  - a) Rapport sur les autorisations de dépenses;
  - b) Comptes à payer;
  - c) Taxes à recevoir;
- 06- Nomination du maire suppléant;
- 07- Rémunération des employés pour 2016;
- 08- Permis de construction rue des Crans;
- 09- Paiement des honoraires de Patrick Bédard, arpenteur;
- 10- Entente dossier ressources humaines;
- 11- Nomination d'un administrateur principal;
- 12- Résolution contrôle intérimaire – désignation d'un inspecteur;
- 13- Correspondance;
- 14- Varia;
- 15- Période de questions;

**01-16-01 Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution 2016-001** Il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu que soit adopté l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

12- Résolution contrôle intérimaire – désignation d'un inspecteur

**01-16-02 Adoption de procès-verbaux**

**Résolution 2016-002** Il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu que soit adopté le procès-verbal no 2015-14 séance ordinaire du 17 décembre 2015 avec la modification suivante :

QUE le nom de monsieur Bruce Wallace apparaisse seulement dans la liste des conseillers absents.

**01-16-03 Mot de la mairesse**

Madame Dominique Payette informe la population que le règlement pour l'interdiction de stationnement est nécessaire et primordial pour les opérations de déneigement ainsi que pour la sécurité de tous durant la période hivernale. L'application de ce règlement se traduit malheureusement par l'émission de contraventions par la Sûreté.

Madame Payette tient à préciser que le personnel municipal ainsi que les membres du Conseil sont ouverts à recevoir des plaintes ou des commentaires de ces citoyens, mais que cela doit toujours être fait avec respect et civisme.

**01-16-04 Mot des conseillers**

Madame Mélanie-Anne informe les citoyens que le comité organisateur de la Fête des Tuques travaille sur la programmation et la planification de l'évènement et que les citoyens seront bientôt informés de la programmation. Sous le thème du film « Star Wars » cette année, beaucoup de belles activités connexes vous seront offertes.

**01-16-05 Gestion administrative**

**a) Rapport sur les autorisations de dépenses**

Madame Desmeules, directrice générale adjointe, dépose la liste des autorisations de dépenses de décembre 2015.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

**b) Comptes à payer**

**Résolution 2016-003** ATTENDU QUE les comptes à payer au 31 décembre 2015 totalisent un montant de 33 846,81 \$;

## Procès-verbaux du Conseil de la Ville de Lac-Delage

2016-01

ATTENDU QUE chacun des conseillers a reçu une copie de la liste des comptes payables, des factures payées par paiement électronique et des chèques émis sans résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu :

QUE tous les rapports déposés soient acceptés;

QUE soit entériné le paiement des factures payées par paiement électronique (20 013,43 \$) ainsi que des chèques émis sans résolution (13 868,46 \$);

QUE soit autorisé le paiement des comptes payables au 31 décembre 2015, et ce, selon les échéances prescrites.

### **c) Taxes à recevoir**

Madame Desmeules, directrice générale adjointe, dépose la liste des taxes à recevoir au 7 janvier 2016 qui totalisent un montant de 56 688,61 \$.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

### **01-16-06 Nomination du maire suppléant**

**Résolution 2016-004** Il est proposé par monsieur Guy Rochette, conseiller, appuyé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu de nommer monsieur Alexandre Morin, conseiller, au poste de maire suppléant, et ce, pour les douze prochains mois.

### **01-16-07 Rémunération des employés**

**Résolution 2016-005** Il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, et unanimement résolu qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la condition de travail soit modifiée, telle que:

- la rémunération des élus, des employés municipaux sera majorée de 1,5 % par rapport à celle adoptée pour 2015;

### **01-16-08 Permis de construction rue des Crans.**

**Résolution 2016-006** ATTENDU QUE le 14 décembre 2015, une demande de permis de construction a été déposée par Construction CRD inc. relativement à la construction de quatre jumelés sur la rue des Crans;

ATTENDU QUE ces constructions seront localisées dans la zone 18-HB, zone nécessitant la conformité avec le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE le Comité consultatif sur l'urbanisme avait déjà analysé les éléments à respecter et qu'il recommandait l'intégration pour le jumelé du 130 et 132 de la rue des Crans;

ATTENDU QUE l'inspecteur en bâtiment confirme que les huit (4 jumelés de 2 unités) demandes de permis déposées respectent les mêmes éléments que le jumelé du 130 et 132 de la rue des Crans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu:

QUE les demandes de permis no 2015-76, 2015-77, 2015-78, 2015-79, 2015-80, 2015-81 2015-82, 2015-83 concernant la construction de 4 jumelés, soient déclarées conformes au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

**01-16-09 Paiement des honoraires de Patrick Bédard, arpenteur**

**Résolution 2016-007** ATTENDU QUE des relevés de rues ont été effectués par Patrick Bédard, Arpenteur, dans le cadre des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout (PIQM);

ATTENDU QUE ces informations sont nécessaires pour la rédaction des documents d'appel d'offres dans le cadre des dits travaux;

Il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par monsieur Brian Ross, conseiller, et unanimement résolu que la facture no C-3080 datée du 8 janvier 2016 de Patrick Bédard, arpenteur au montant de 7 959,15 \$ taxes incluses, soit payée.

QU'une dépense de 6 941.62 (taxes incluses) soit prise à même les dépenses avant règlements d'emprunt pour les travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout.

QUE le solde de la dépense, soit 1 017,53 \$ soit imputé au poste d'honoraires professionnels (02-610-00-412) en 2015 parce qu'il concerne des relevés pour des servitudes de la municipalité.

**01-16-10 Entente dossier ressources humaines**

Ce point est remis à une prochaine séance.

**01-16-11 Nomination d'un administrateur principal- Desjardins**

**Résolution 2016-008** ATTENDU QUE la Ville de Lac-Delage a adhéré à AccèsD Affaires et à cette occasion a nommé madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière comme administrateur principal;

ATTENDU QU'il y a lieu de changer la personne désignée comme administrateur principal;

Il est proposé par monsieur Guy Rochette, conseiller, appuyé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu que madame Josée Desmeules, directrice générale adjointe, soit désignée administrateur principal en remplacement de madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

QUE madame Dominique Payette, mairesse, soit autorisée à signer tout document à cet effet.

**01-16-12 Désignation des fonctionnaires responsables de l'administration de la Résolution de contrôle intérimaire pour la protection des sources d'eau potable dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et dans la rivière Montmorency de la Communauté métropolitaine de Québec**

**Résolution 2016-009** ATTENDU QUE la résolution de contrôle intérimaire C-2015-94 de la Communauté métropolitaine de Québec fut adoptée et est en vigueur depuis le 17 décembre 2015;

ATTENDU QUE la municipalité doit désigner un ou des fonctionnaires responsables de l'administration de cette résolution;

Il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu de désigner madame Noémie Deshaies et monsieur Julien Côté, du Groupe DDM, pour l'administration de la Résolution de contrôle intérimaire pour la protection des sources d'eau potable dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et dans la rivière Montmorency (C-2015-94) de la Communauté métropolitaine de Québec le 17 décembre 2015.

**01-16-13 Correspondance**

Une liste de la correspondance reçue est transmise au conseil municipal.

**01-16-14 Varia**

**01-16-15 Période de questions**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Dominique Payette, mairesse, propose de répondre aux questions des citoyens présents.

**01-16-16 Levée de l'assemblée**

**Résolution 2016-010** Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 20h10.

---

Dominique Payette, mairesse

---

Josée Desmeules, directrice générale adjointe